



Négociation sur les salaires, où en sommes-nous ?

Chères Collègues, Chers Collègues,

La Direction n'a pas répondu à notre message du 4 avril 2022 qui réclamait l'ouverture d'une négociation pour une augmentation générale des salaires au moins égale à la véritable hausse des prix, avec un minimum annuel de 3000 €.

Notre syndicat FO renouvelle sa demande ce jour.

Nous avons invité toutes les organisations syndicales représentatives à une rencontre. Nous avons pu rencontrer le syndicat CGT qui soutient notre demande. Les autres syndicats CFDT, CFE-CGC et UNSA nous ont répondu directement et par tract. Il en résulte que TOUTES les organisations syndicales réclament l'ouverture d'une négociation.

Alors nous leurs proposons de réfléchir à une action commune et sommes prêts à les rencontrer à tout moment. De telles actions communes ont eu lieu dans de grands groupes et nous savons bien que seule l'unité sur des revendications claires permettra d'obtenir satisfaction.

Oui l'union fait la force !

La hausse des prix s'accélère.

Le groupe Generali est en pleine crise de Direction. Mais ses bénéficiaires ont atteint des records avec une hausse de 63,3% à 2,84 milliards d'euros. Generali France y a contribué largement.

Si nous réclamions l'équivalent pour les salariés cela paraîtrait irréaliste et pourtant ...

Nous ne revendiquons que le rattrapage et le maintien du pouvoir d'achat des salaires, de tous les salaires.

Une augmentation générale des salaires au moins égale à la véritable hausse des prix, avec un minimum annuel de 3000 €.

Nous vous tiendrons informés des suites.

Vous pouvez nous contacter, en toute confidentialité par mail à fogeneral@yahoo.fr ou par téléphone au 06 99 84 28 70)

Notre message du 15 avril à la Direction :

Bonjour Mesdames,

Nous faisons suite au mail qui vous a été adressé le 04 avril 2022 qui, sauf erreur de notre part, est resté sans réponse.

De ce fait, nous nous permettons de vous relancer compte tenu de l'urgence de la situation que subissent nos collègues.

Vous avez pu constater que TOUTES les organisations syndicales sont d'accord sur la nécessité d'ouvrir des négociations sur les salaires indépendamment des NAO qui se sont déjà déroulées en début d'année.

Tous les observateurs sont d'accord pour estimer l'inflation à plus de 5 % et prévoient un taux de plus 10 %. Mais les taux officiels ne rendent pas compte de ce que subissent réellement les salariés ;

Voici quelques exemples pour les produits de la vie courante dont les prix ne cessent de flamber :

- Les pâtes sont passées de 0,74€ à 1,25€
- Le kilo de grains de café est passé de 19 à 23€
- Le gazole depuis un an a augmenté de 30,6% soit une hausse de 42,4 centimes par litre
- Le prix du lait est passé de 348,7€/1000 litres en 2021 pour arriver à 413,1€/1000 litres en décembre 2021
- Le prix des fruits et légumes a bondi de 9% depuis 2021
- Le prix des œufs a augmenté de 15 centimes par unité

Bien entendu, ces exemples ne sont pas exhaustifs, sans compter le prix de l'énergie (électricité, gaz) qui flambe, nous ne pouvons pas laisser les salariés dans cette détresse qui affecte leur quotidien.

Nous vous demandons de prendre en compte notre demande et d'ouvrir cette négociation en urgence.

Nous vous rappelons notre revendication : une augmentation générale au moins égale à la hausse des prix pour toutes les catégories cadres et non cadres sans discrimination avec un minimum annuel de 3000 € pour défendre les plus bas salaires qui sont encore plus touchés.

Vous souhaitant une bonne journée.

Cordialement,



**Ces sujets vous intéressent ?
Vous voulez nous rejoindre ?
N'hésitez pas à nous contacter !**

**Vous pouvez nous faire part de vos questions,
de vos propositions : réponse assurée en
toute confidentialité.**

fogenerali@yahoo.fr

**Rencontrez notre équipe syndicale !
Nous tenons une permanence à Saint-Denis
dans le local syndical FO (W01B1 026M)
le mardi dès 13 heures**